

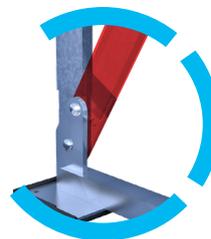
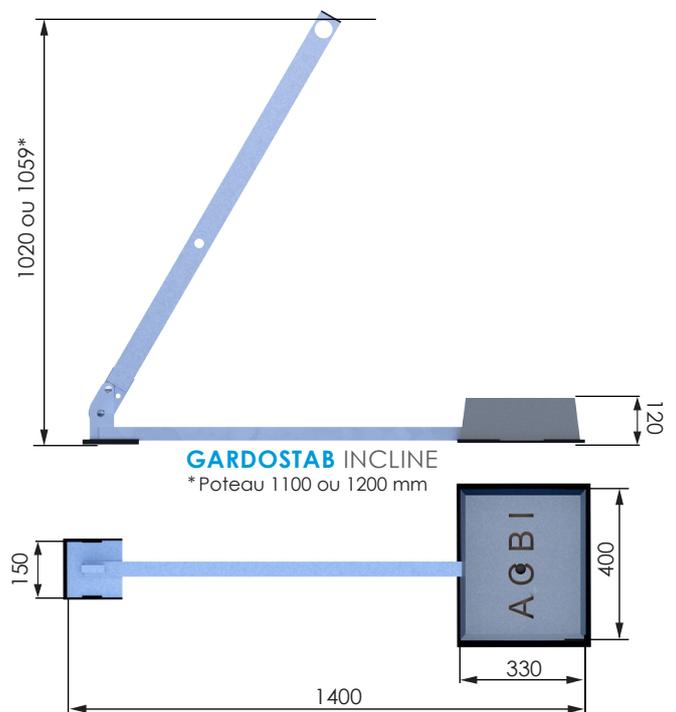
GARDE-CORPS ACIER

GARDE-CORPS AUTOPORTANT

Le garde-corps en acier Gardostab est un système autoportant de protection collective permanent destiné exclusivement à la sécurisation des toitures non accessibles au public.

Il est préconisé lorsqu'il n'est pas possible de fixer le garde-corps sur l'acrotère ou sur la dalle. Il a l'avantage de s'installer et de se démonter facilement. Aucun percement n'est nécessaire.

Si la toiture ne dispose pas d'un acrotère de 100 mm au minimum, il convient d'installer une plinthe de protection à la base du garde-corps. La translation du garde-corps vers la zone de risque doit être empêchée par la proximité d'une butée fixe, par exemple acrotère. Le matériel statique fournit par ACBI ne nécessite aucun entretien particulier ; il doit être assemblé par un professionnel dans les règles de l'art conformément à sa notice de montage. Un contrôle « visuel » est recommandé une fois par an pour s'assurer de la bonne qualité d'assemblage.

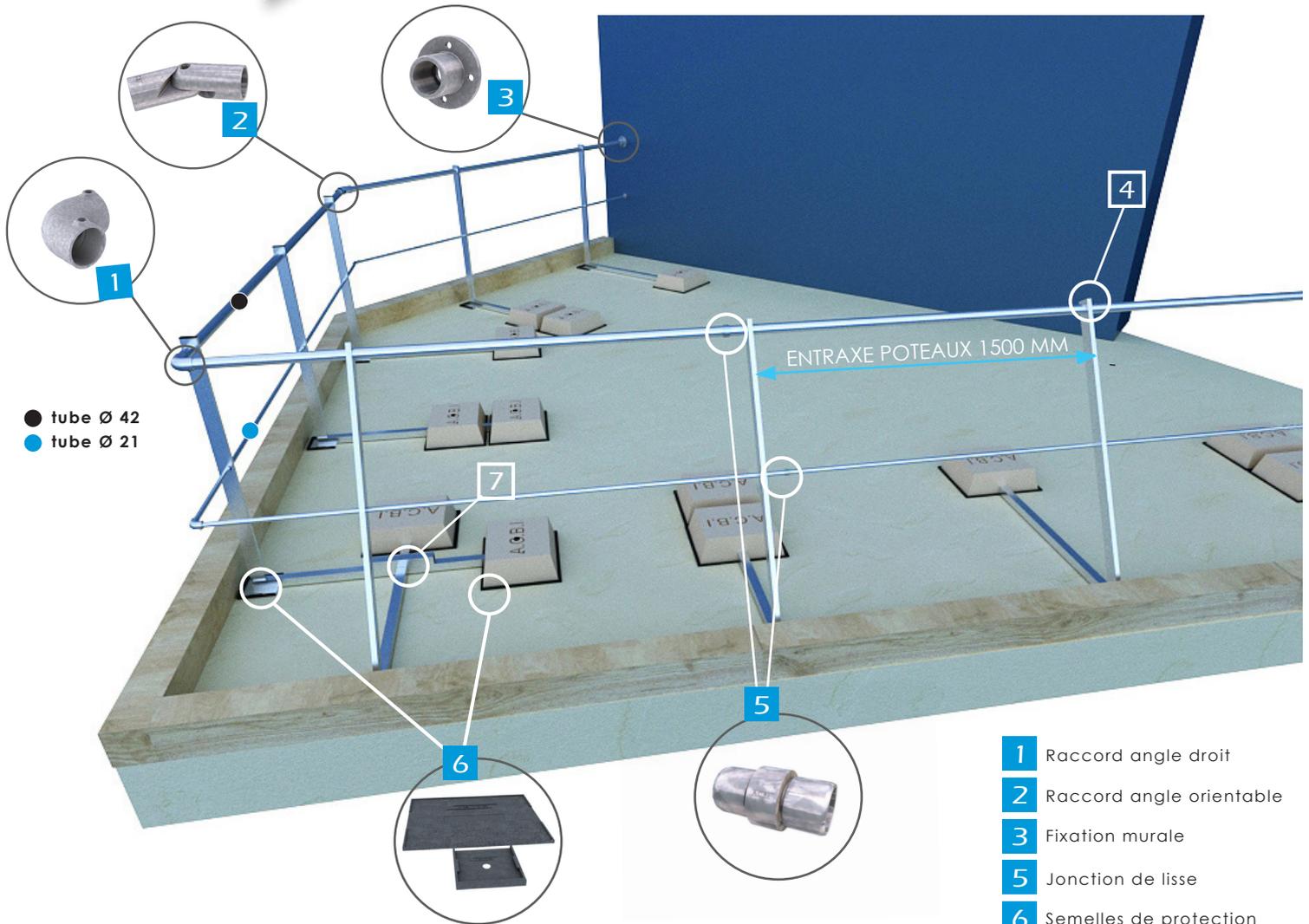


La platine à double orientation permet le montage du poteau en position droite ou inclinée à 30°. Le système est moins visible du sol, ce qui permet une meilleure intégration du garde-corps au bâtiment et permet également d'éloigner les intervenants de la bordure du toit.

Conformité

Conforme aux exigences de la norme française **NF E85-015 de juillet 2019** et européenne **NF EN 14122-3**, le Gardostab se pose directement sur la toiture sans aucun moyen de fixation. Sa mise en oeuvre ne nécessite aucun percement, ni de reprise d'étanchéité. Un double plot est installé tous les deux poteaux.

GARDE-CORPS ACIER



Afin de conférer sécurité et confort à ses structures autoportantes, ACBI fournit des éléments additionnels. Ainsi nous proposons les raccords à angle droit (1), les raccords orientables (2) jusqu'à un angle de 55° et les jonctions de lisse (5) pour un raccord des tubes. Chez ACBI, finition rime avec sécurité, pour cela nos structures se terminent par une terminaison libre (3). Pour éviter tout poinçonnement de l'étanchéité, des semelles résiliant (6) doivent être installées sous la platine et le plot béton. Dans le cas d'absence d'acrotère d'une hauteur minimum de 100 mm, la mise en place d'une plinthe est obligatoire. Rapide et efficace notre nouveau système "clipliss"(4) permet le blocage de la main courante par simple emboîtement de la pièce sur la tête du poteau. Le plot doit être fixé sur son support par son mode de fixation prévu à cet effet.

Une longueur de garde-corps doit se composer au minimum de trois poteaux sur 4500 mm.

Détails techniques

